

# Parcours de formation axée sur l'emploi

## Chapitre 5

Formation préparatoire au travail  
Formation menant à l'exercice d'un métier semi-spécialisé

## Table des matières

5.1	Présentation	1
5.2	Un parcours établi dans un esprit de diversification	2
5.3	Un parcours, deux formations	3
	L'alternance travail-études	3
	Deux formations distinctes	3
	• Formation préparatoire au travail	4
	• Formation menant à l'exercice d'un métier semi-spécialisé	6
5.4	Un parcours qui fait une place aux arts	8
5.5	Un parcours qui se distingue par son contexte pédagogique	9
5.6	Un parcours qui mise sur des pratiques appropriées	11
5.7	Un parcours dans lequel l'évaluation est considérée comme un levier à l'apprentissage	12

## Parcours de formation axée sur l'emploi

5.8	Un parcours qui offre une formation intégrée	14
	Liens avec les domaines généraux de formation	14
	• Santé et bien-être	14
	• Orientation et entrepreneuriat	15
	• Environnement et consommation	15
	• Médias	16
	• Vivre-ensemble et citoyenneté	16
	Liens avec les compétences transversales	17
	• Compétences d'ordre intellectuel	17
	• Compétences d'ordre méthodologique	18
	• Compétences d'ordre personnel et social	18
	• Compétence de l'ordre de la communication	19
	Liens entre les disciplines	20
	<b>Bibliographie</b>	<b>21</b>

## 5.1 Présentation

---

*Il y a plus de courage que de talent dans la plupart des réussites.*  
**Félix Leclerc**

L'école doit être en mesure de dispenser aux élèves une éducation de qualité, riche et stimulante pour leur permettre de se réaliser comme personnes, comme citoyens et, ultérieurement, comme travailleurs. Aussi le Programme de formation de l'école québécoise vise-t-il à offrir à tous les jeunes la possibilité de réussir sur le plan de l'instruction, de la socialisation et de la qualification, quels que soient leurs caractéristiques et leurs besoins. À cet effet, il doit non seulement répondre aux exigences d'une société en constante évolution, mais aussi prendre en considération la diversité des expériences personnelles et scolaires des élèves. Au deuxième cycle du secondaire, la diversification des parcours<sup>1</sup> est un moyen privilégié pour y parvenir.

Le parcours de formation axée sur l'emploi fait partie d'une offre de services diversifiés. Il constitue un renouvellement des programmes de cheminement particulier visant l'insertion sociale et professionnelle des jeunes (ISPJ). Différent des autres parcours du deuxième cycle par son caractère pratique et son objectif, qui est la préparation immédiate au monde du travail, il s'adresse aux élèves qui, pour toutes sortes de raisons, éprouvent des difficultés scolaires. Il leur fournit l'occasion de connaître la réussite dans des contextes différents et selon une pédagogie adaptée. Il privilégie l'utilisation d'une approche systémique qui prend en considération l'interaction de différents facteurs, personnels et environnementaux, et leur influence sur le développement global des élèves. Il vise l'acquisition de savoirs durables, utiles, significatifs et efficaces, mais aussi porteurs de culture. Enfin, il permet aux élèves d'obtenir, pour la première fois, un certificat officiel attestant qu'ils satisfont aux critères d'une formation qualifiante.

---

1. Le tableau *Description des parcours de formation au 2<sup>e</sup> cycle du secondaire*, qui se trouve au chapitre 4, présente les grands paramètres des différentes formations possibles.

## 5.2 Un parcours établi dans un esprit de diversification

*C'est de l'identité qu'est née la différence.*

**Heinz Pagels**

Plusieurs études, rapports et avis soulignent la situation préoccupante vécue par certains élèves qui éprouvent de la difficulté à répondre aux exigences scolaires<sup>2</sup>. Un trop grand nombre de ces jeunes quittent prématurément l'école et se retrouvent sans qualification reconnue pour faire face aux défis que pose leur insertion sociale et professionnelle. Ils sont alors vulnérables et n'ont pas toutes les ressources personnelles nécessaires pour entreprendre leur vie d'adultes et de travailleurs et pour apporter leur contribution à une société qui a plus que jamais besoin de l'apport de tous ses membres.

Les élèves inscrits au parcours de formation axée sur l'emploi sont des jeunes qui, malgré le soutien qui leur a été apporté, ont eu et continuent d'avoir des difficultés scolaires importantes. Pour chacun d'eux, c'est à l'intérieur de la démarche du plan d'intervention<sup>3</sup> que l'on a choisi ce parcours de formation comme étant celui qui correspond le mieux à ses besoins. La recherche de consensus entre l'élève, ses parents et le personnel scolaire concerné devrait permettre de mieux cerner la situation de cet élève et de connaître non seulement ses difficultés, mais aussi ses acquis et ses capacités, afin qu'il puisse poursuivre ses études à travers des expériences concrètes, stimulantes et valorisantes.

---

*C'est à l'intérieur de la démarche du plan d'intervention de l'élève que le parcours de formation axée sur l'emploi est retenu pour répondre à ses besoins.*

---

Semblables aux jeunes de leur âge sur bien des points, les élèves de ce parcours s'en distinguent sous certains aspects. Ils partagent les goûts et les aspirations des autres adolescents et rêvent de jouer un rôle actif dans la société. Comme d'autres élèves, ils ont diverses habiletés dans de nombreuses sphères d'activité, font preuve de curiosité et peuvent se

démarrer par leur originalité, leur débrouillardise et leur engagement social. Ils sont confrontés aux mêmes enjeux de société et aux mêmes défis d'insertion socioprofessionnelle que les élèves des autres parcours. Ils doivent donc bénéficier d'expériences similaires.

Ils se différencient toutefois par l'ampleur des difficultés d'apprentissage qu'ils éprouvent depuis le début de leur scolarité. Il peut s'agir de problèmes de langage, d'attention, de perception ou de mémoire, de faiblesses dans l'utilisation de stratégies, notamment celles relatives à la métacognition. Ces difficultés entraînent souvent chez eux une démotivation liée au sentiment de ne pas avoir le contrôle de leurs apprentissages. De plus, les échecs scolaires récurrents ont des conséquences sur l'estime de soi et la reconnaissance sociale. Les enseignants doivent donc composer avec les multiples facettes de cette réalité.

En leur proposant un projet de formation à leur mesure et en les invitant à prendre les responsabilités qui leur incombent, les programmes de ce parcours incitent les élèves à s'engager pleinement dans leurs apprentissages, à développer leur autonomie, à se faire valoir et à démontrer leur capacité à réussir. Encouragés à considérer les obstacles comme des

défis et leurs erreurs comme des occasions d'apprendre, ils pourront mieux reconnaître leurs forces, regagner confiance en leurs possibilités d'avenir et se projeter dans leur vie d'adultes et de travailleurs.

2. QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, *Les difficultés d'apprentissage à l'école : Cadre de référence pour guider l'intervention*, Québec, ministère de l'Éducation, 2003, 48 p.

3. QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, *Le plan d'intervention... au service de la réussite de l'élève : Cadre de référence pour l'établissement des plans d'intervention*, Québec, ministère de l'Éducation, 2004, 44 p.

## 5.3 Un parcours, deux formations

---

Puisque l'intelligence revêt de multiples facettes et qu'il y a plusieurs façons d'atteindre la réussite, notamment par les habiletés pratiques, le parcours de formation axée sur l'emploi se traduit par des programmes dont l'ampleur et les objectifs ont été ajustés aux centres d'intérêt des élèves et à leur rapport à l'apprentissage. Ce parcours offre des possibilités d'exploration et d'orientation personnelle et professionnelle, et accorde une place privilégiée à la formation pratique. Il comprend deux formations, la Formation préparatoire au travail et la Formation menant à l'exercice d'un métier semi-spécialisé, au terme desquelles les élèves pourront voir leurs compétences reconnues par d'éventuels employeurs.

Le parcours de formation axée sur l'emploi s'appuie sur les visées du Programme de formation de l'école québécoise, soit la construction d'une vision du monde, la structuration de l'identité et le développement du pouvoir d'action. Il poursuit les intentions éducatives des domaines généraux de formation et vise l'acquisition des compétences transversales. Pour bien maîtriser les programmes du parcours à la lumière de ces dimensions essentielles, la lecture des trois premiers chapitres de ce document est donc incontournable. Le quatrième chapitre, qui porte sur les domaines disciplinaires, y compris le domaine du développement professionnel, est également important puisqu'il permet de situer les fondements de chacun des programmes d'études. Ce parcours de formation se caractérise cependant par la mise en œuvre d'une formule pédagogique et organisationnelle particulière, l'alternance travail-études<sup>4</sup>.

---

*Pour bien maîtriser les programmes du parcours, la lecture des quatre premiers chapitres de ce document est incontournable.*

---

### L'alternance travail-études

Largement reconnue pour son efficacité pédagogique, l'alternance travail-études (ATE) rapproche l'environnement scolaire des réalités du monde du travail. Elle permet une diversité de lieux et de modes de formation et exige une complémentarité de la formation générale et de la formation en milieu de travail

de même qu'une interaction entre elles. La formation en milieu scolaire prépare ainsi à la formation en milieu de travail. En retour, l'expérience en milieu de travail permet aux élèves de s'approprier, dans un contexte de pratique, des concepts qui auraient pu autrement leur paraître trop abstraits, favorisant ainsi le transfert des savoirs.

L'alternance travail-études fournit aux élèves des occasions d'explorer des situations de travail liées à un ou plusieurs métiers semi-spécialisés et d'expérimenter leur rôle de travailleurs dans plusieurs situations simulées ou réelles. Elle les aide donc à développer leur employabilité, c'est-à-dire les compétences, les connaissances et les attitudes tant générales que spécifiques nécessaires pour s'insérer dans le marché du travail et s'y maintenir. C'est également un terrain propice pour susciter l'intérêt des élèves à l'endroit de certains métiers et les sensibiliser aux compétences qui y sont liées, ce qui peut contribuer à la construction de leur identité professionnelle.

### Deux formations distinctes

Les deux formations de ce parcours se distinguent par leur durée, par les programmes de formation générale et de formation pratique qu'elles comportent ainsi que par les exigences de sanction. Elles s'adressent à des élèves qui ont des acquis scolaires différents.

---

4. Inspiré du document : QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT, *Alternance travail-études en formation professionnelle et technique, c'est plus que des études*. [www.inforoutefpt.org/ate](http://www.inforoutefpt.org/ate)

## Formation préparatoire au travail

La Formation préparatoire au travail s'adresse à des élèves d'au moins 15 ans, dont le bilan des apprentissages à la fin du premier cycle du secondaire révèle qu'ils n'ont pas atteint les objectifs<sup>5</sup> des programmes d'études de l'enseignement primaire en langue d'enseignement et en mathématique. Elle s'échelonne sur une période de trois ans et conduit à un certificat officiel de Formation préparatoire au travail, décerné par le ministre, auquel s'ajoute un bilan annuel des apprentissages transmis par l'école.

La Formation préparatoire au travail vise à former les élèves au regard des exigences de la vie en société comme de celles du monde du travail. Elle repose sur des programmes de formation générale et de formation pratique porteurs d'une visée d'éducation à la citoyenneté et d'une ouverture à la culture.

- Les programmes de formation générale sont les suivants : langue d'enseignement; langue seconde; mathématique; expérimentations technologiques et scientifiques; géographie, histoire et éducation à la citoyenneté; éducation physique et à la santé; autonomie et participation sociale. La plupart de ces programmes visent sensiblement l'acquisition des mêmes compétences que celles que l'on trouve dans le Programme de formation de l'école québécoise du primaire et du premier cycle du secondaire, mais mettent davantage l'accent sur leur application concrète dans des situations de la vie de tous les jours.
- Les programmes de formation pratique sont les suivants : préparation au marché du travail, sensibilisation au monde du travail et insertion professionnelle. Ils sont une occasion privilégiée de développer, à l'aide de tâches simulées ou réelles et de façon structurante, des compétences spécifiques<sup>6</sup> directement liées à des métiers que l'on trouve dans le *Répertoire des métiers semi-spécialisés*<sup>7</sup>. Nombre d'élèves pourront dévoiler des aptitudes ainsi qu'acquérir des habiletés différentes de celles que visaient la plupart des activités scolaires offertes antérieurement. Ils seront aussi en mesure de saisir l'importance des savoirs disciplinaires et des compétences transversales, puisqu'ils devront les intégrer dans des situations d'apprentissage liées au monde du travail.

Le contenu des programmes de formation générale a été déterminé en tenant compte des caractéristiques et des besoins des élèves concernés, de façon à

permettre à chacun de progresser selon son rythme. Aucun élément de contenu n'est prescrit, ce qui est une particularité importante de la Formation préparatoire au travail. Cependant, l'enseignant doit obligatoirement puiser dans le contenu de chacun des programmes et, pour faire des choix pertinents, il s'appuiera sur les plans d'intervention des élèves, qui contiennent notamment des informations sur les aspirations professionnelles de chacun. Il devra de plus, dans certains cas, prendre en considération les éléments de contenu requis pour permettre aux élèves intéressés qui en ont la capacité d'accéder à une formation de niveau supérieur, à un métier semi-spécialisé par exemple.

Les programmes de formation pratique ont été élaborés dans le but de développer l'employabilité des élèves. Une partie de cette formation se déroule à l'école et vise à amener les élèves à mieux se connaître, à mieux connaître le monde du travail et à acquérir des habiletés techniques et des comportements souhaités. L'autre partie prend la forme de stages en milieu de travail. Dans les deux cas, l'exploration et l'expérimentation occupent une place prépondérante. De plus, une intention claire d'orientation scolaire et professionnelle se trouve au cœur des compétences recherchées et, par le fait même, des éléments de contenu à exploiter.

Certains élèves de la Formation préparatoire au travail pourront accéder à la Formation menant à l'exercice d'un métier semi-spécialisé s'ils ont réussi la matière Insertion professionnelle (suivie à la deuxième année de leur formation) et s'ils répondent aux exigences du métier choisi. Le cas échéant, ils pourront, au cours de la troisième année, suivre le programme de préparation à l'exercice d'un métier semi-spécialisé, à même le temps prescrit pour la matière Insertion professionnelle. Cette passerelle leur permettra, s'ils satisfont aux conditions de sanction, d'obtenir un certificat de formation à un métier semi-spécialisé, avec mention de ce métier. Il incombera à l'école de sensibiliser les élèves aux diverses possibilités qui leur sont offertes de poursuivre leur formation le plus loin possible.

Le schéma qui suit offre une vue d'ensemble de la Formation préparatoire au travail.

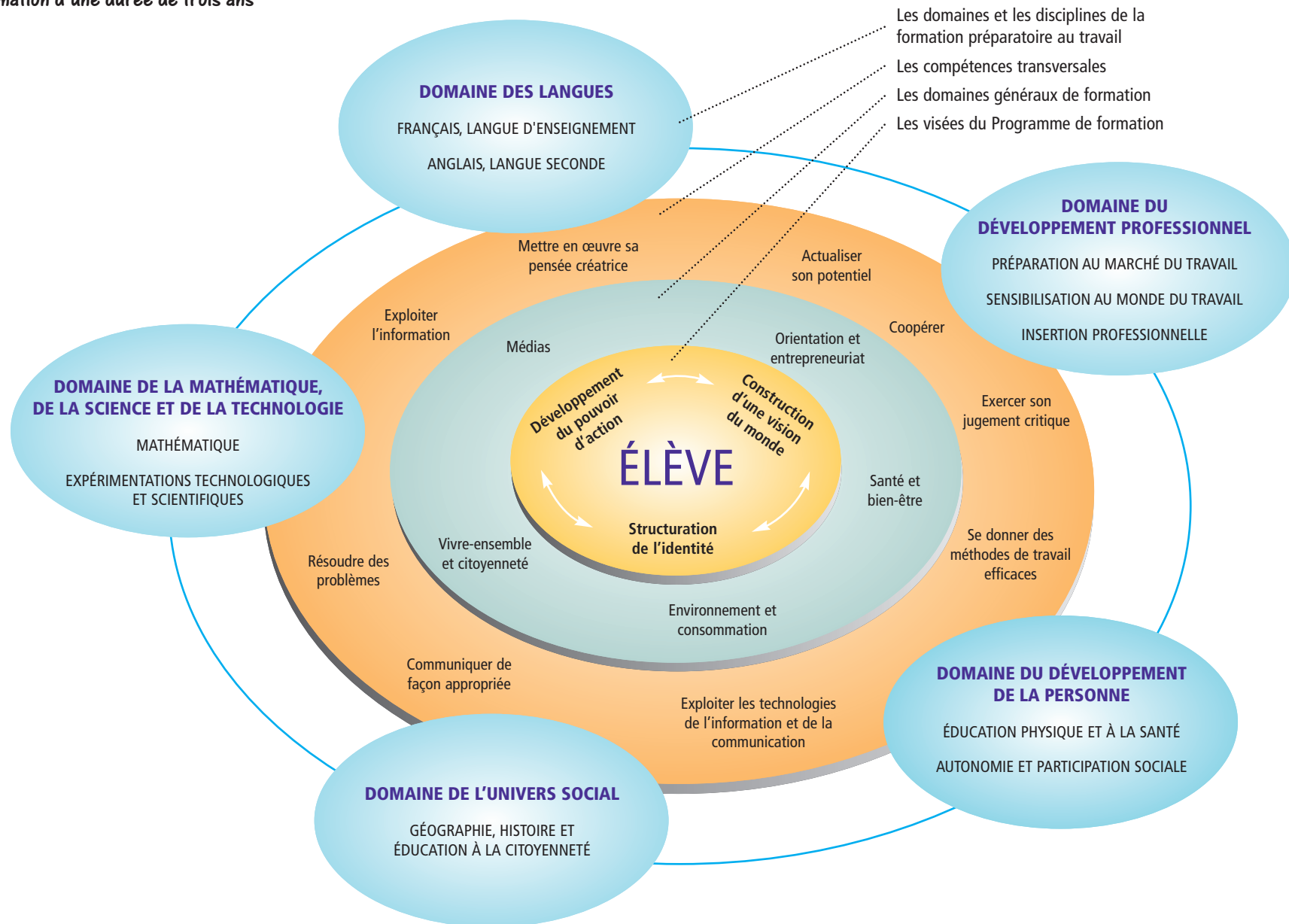
5. On entend par là qu'ils n'ont pas dépassé le premier niveau de développement des compétences dans ces matières, selon les échelles des niveaux de compétence du premier cycle du secondaire.

6. On s'inspirera des tâches liées aux compétences spécifiques présentées dans le *Répertoire des métiers semi-spécialisés* pour structurer les situations d'apprentissage et d'évaluation et décrire le plan de formation au regard des stages.

7. Voir le site : [www.mels.gouv.qc.ca/sections/metiers/](http://www.mels.gouv.qc.ca/sections/metiers/)

# FORMATION PRÉPARATOIRE AU TRAVAIL

Formation d'une durée de trois ans



## Formation menant à l'exercice d'un métier semi-spécialisé

La Formation menant à l'exercice d'un métier semi-spécialisé s'adresse à des élèves d'au moins 15 ans, dont le bilan des apprentissages à la fin du premier cycle du secondaire révèle qu'ils ont atteint les objectifs des programmes d'études du primaire en langue d'enseignement et en mathématique, sans toutefois obtenir d'unités du premier cycle du secondaire dans ces matières<sup>8</sup>. D'une durée d'un an, cette formation conduit à un certificat officiel de formation à un métier semi-spécialisé avec mention du métier, décerné par le ministre. À ce certificat s'ajoute un bilan des apprentissages transmis par l'école.

Les élèves qui veulent pousser plus loin leur formation pourront, à certaines conditions, poursuivre leurs études en formation professionnelle au secondaire. Ils pourront également revenir en formation générale ou en formation générale appliquée. D'autres choisiront cependant d'intégrer le marché du travail. Dans tous les cas, il incombera à l'école de les sensibiliser à l'importance de la formation continue.

La Formation menant à l'exercice d'un métier semi-spécialisé vise à préparer les élèves à faire face aux exigences de la vie en société comme à celles du monde du travail. Elle repose sur des programmes de formation générale et de formation pratique, porteurs d'une ouverture à la culture.

- Les programmes de formation générale sont les suivants : langue d'enseignement, mathématique et langue seconde. Les élèves poursuivent ainsi leur formation générale et pourront éventuellement développer certaines compétences à un niveau supérieur, par exemple en suivant le programme de langue seconde de 3<sup>e</sup> secondaire.

- Les programmes de formation pratique sont les suivants : préparation au marché du travail et préparation à l'exercice d'un métier semi-spécialisé. Les compétences se développent en alternance travail-études. Une partie de la formation se déroule à l'école et vise à amener les élèves à mieux se connaître et à mieux connaître le monde du travail. L'autre partie prend la forme de stages en milieu de travail et vise l'acquisition de compétences spécifiques liées à un métier semi-spécialisé ainsi que l'adoption d'attitudes et de comportements requis en milieu de travail.

Tout en se préoccupant d'amener les élèves à élargir leur vision du monde, l'enseignant doit aborder le contenu des programmes de formation générale dans une perspective d'insertion socioprofessionnelle à court terme. De plus, afin de soutenir leur intérêt et leur motivation, il leur donnera l'occasion de mettre en pratique ce qu'ils ont appris pour les amener à en saisir l'utilité dans leur vie personnelle et professionnelle.

La Formation menant à l'exercice d'un métier semi-spécialisé doit fournir aux élèves la possibilité d'intégrer les savoirs disciplinaires et les savoirs liés à l'exercice du métier choisi. Une telle intégration sera favorisée par la qualité du partenariat entre le milieu scolaire et le milieu de travail, partenariat devant être établi dans un esprit d'échange et de coopération. Le *Guide d'organisation des stages en milieu de travail*<sup>9</sup> constitue une ressource importante à cet égard.

Le schéma qui suit offre une vue d'ensemble de la Formation menant à l'exercice d'un métier semi-spécialisé.

---

*Les programmes de formation générale – langue d'enseignement, mathématique et langue seconde – sont ceux qui font partie du Programme de formation de l'école québécoise du premier cycle du secondaire.*

---

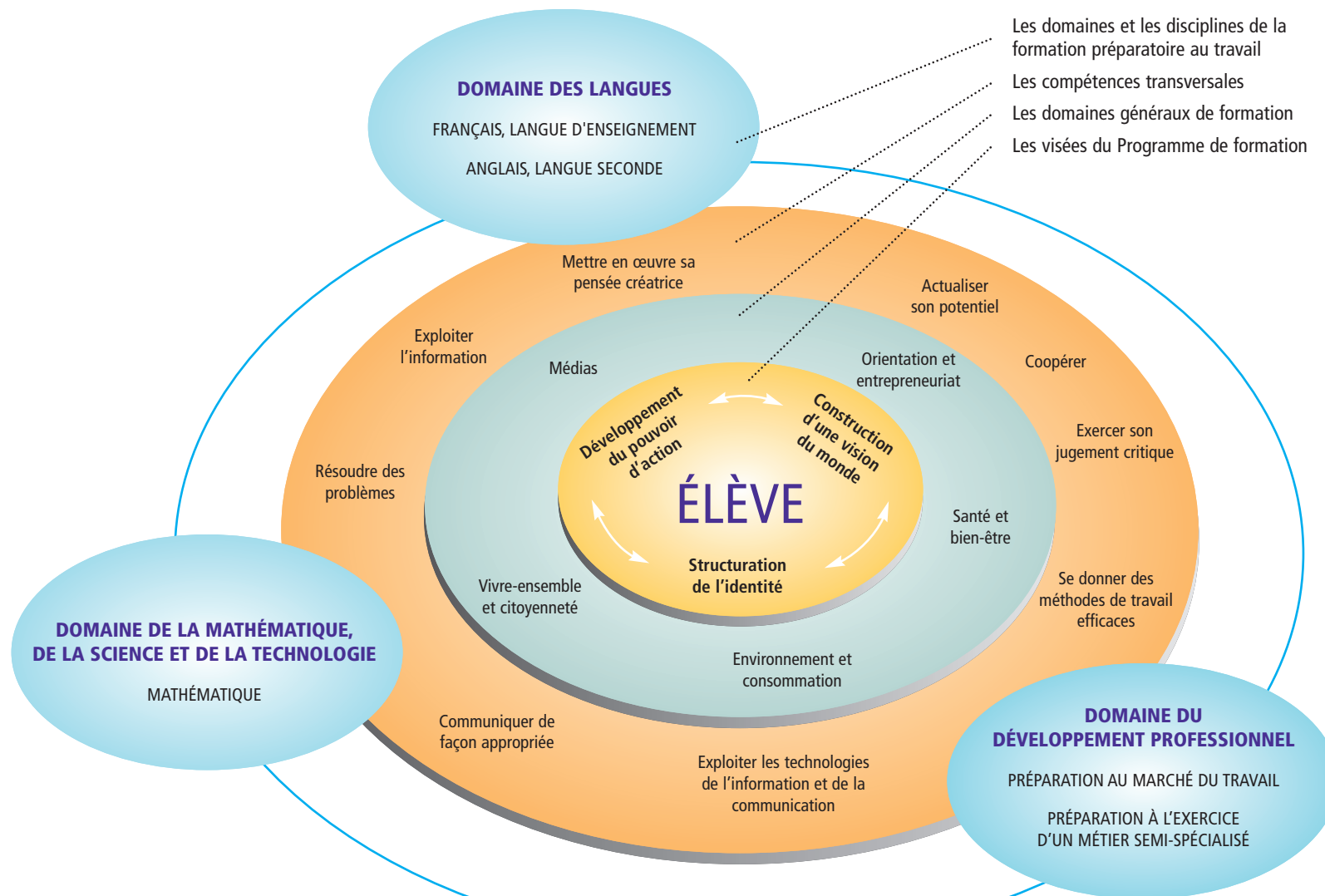
8. On entend par là que leurs résultats les situent au deuxième niveau de développement des compétences, selon les échelles des niveaux de compétence du premier cycle du secondaire.

9. QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT, DIRECTION DE L'ADAPTATION SCOLAIRE, *Guide d'organisation des stages en milieu de travail*, version électronique provisoire, site réservé au réseau scolaire et universitaire, 2007, 35 p.



# FORMATION MENANT À L'EXERCICE D'UN MÉTIER SEMI-SPÉCIALISÉ

Formation d'une durée d'un an



## 5.4 Un parcours qui fait une place aux arts

---

Aux cycles précédents, les élèves ont eu l'occasion de développer des compétences dans l'une ou l'autre des disciplines artistiques (art dramatique, arts plastiques, danse et musique). Ils ont pu se familiariser avec un langage, un contenu et des concepts propres au domaine des arts dans un cadre souple et ouvert qui laisse place à l'expression des différences. Ils ont appris à faire appel au corps, à la voix, aux gestes, à l'imagination créatrice, à la culture, aux valeurs de même qu'à la diversité de leurs expériences pour traduire leur perception du réel et développer leur potentiel créateur. Ils ont eu l'occasion aussi de mettre à profit leur créativité pour faire face aux imprévus et sortir ainsi des sentiers battus.

Bien que le parcours de formation axée sur l'emploi ne comporte pas de cours d'art proprement dits, on devrait offrir aux élèves la possibilité de poursuivre le développement de compétences en ce domaine<sup>10</sup>, certaines de ces compétences pouvant s'avérer précieuses pour leur insertion socioprofessionnelle, notamment lorsqu'ils auront à exercer leur pensée créatrice et leur jugement critique. La poursuite de la formation en arts pourra se faire selon diverses modalités.

Ainsi, on pourra proposer aux élèves des situations d'apprentissage et d'évaluation ayant une dimension artistique et les encourager à profiter de leur engagement dans certaines activités parascolaires pour déployer des talents dans les arts. On pourra aussi les inviter à fréquenter des lieux culturels, à rencontrer des artistes et à participer à la vie culturelle de l'école et de la communauté, autant d'activités qui leur permettront d'explorer le domaine artistique. Ils pourront alors découvrir certains métiers liés aux arts, tels que manœuvre de scène, artisan d'ateliers de décors et de costumes, préposé à la marchandise dans un magasin d'instruments de musique ou commis de vente dans une librairie. Par ailleurs, dans le cadre de la Formation préparatoire au travail, l'école pourrait utiliser le temps non réparti à l'horaire pour offrir une discipline artistique.

---

10. Les programmes du domaine des arts du Programme de formation (1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> cycle du secondaire) sont des références essentielles.

## 5.5 Un parcours qui se distingue par son contexte pédagogique

*Nous avons besoin de professeurs à nos côtés pour monter la pente des connaissances. Des professeurs qui nous aiment, nous écoutent, nous aident et prennent le temps de nous faire découvrir les mots et le monde.*  
*Propos d'un groupe d'élèves de 16 à 18 ans*

Le projet éducatif de l'école doit prendre en considération les besoins particuliers des élèves inscrits au parcours de formation axée sur l'emploi, et toute l'équipe-cycle doit être conviée à construire une vision partagée des services éducatifs à leur offrir. La contribution des parents et de l'ensemble de la communauté – entreprises, organismes communautaires, centres d'emploi, ressources externes, etc. – est également très importante.

Bien que des rôles soient officiellement reconnus aux différents acteurs<sup>11</sup> dans ce parcours, l'établissement d'un partenariat de qualité pose des exigences particulières. Voici quelques exemples liés à la diversité des besoins des élèves, à la complexité des relations qu'entraîne la formule d'alternance travail-études et à la nécessité d'adapter les services éducatifs.

– Les élèves doivent s'engager activement dans leurs études et adhérer aux objectifs poursuivis en alternance travail-études. Ils doivent également s'adapter à de nouveaux milieux de formation ayant des cultures différentes, utiliser toutes les occasions d'apprentissage qui se présentent et mobiliser les ressources nécessaires. Enfin, il importe qu'ils s'appliquent à réinvestir leurs apprentissages dans de nouveaux contextes. L'élève, considéré comme le premier artisan de son apprentissage, doit, plus que jamais, être reconnu comme partie prenante des actions éducatives qui le concernent.

*Les parents sont des partenaires importants pouvant contribuer à la réussite des jeunes.*

– Les parents doivent aider leur adolescent à maintenir sa motivation et, pour cela, reconnaître les efforts exigés de lui et les progrès qu'il réalise tout au long de sa formation. Cet accompagnement peut aussi prendre une forme plus concrète. Par exemple, ils peuvent faciliter son transport vers son lieu de stage ou accepter de rencontrer un groupe d'élèves pour parler de leur propre expérience de travail. Les parents sont des partenaires de premier ordre pouvant contribuer à la réussite des jeunes.

*L'élève doit être partie prenante des actions éducatives qui le concernent.*

– Les enseignants doivent travailler en concertation avec les partenaires scolaires et les partenaires des divers milieux de travail de même qu'avec les parents pour favoriser l'insertion socioprofessionnelle des élèves. Il importe qu'ils acquièrent une bonne connaissance des caractéristiques et des besoins variés de leurs élèves et qu'ils adaptent leur enseignement en conséquence. Leurs interventions doivent être à la fois souples et systématiques de façon à fournir à des élèves qui ont connu des obstacles dans leur parcours scolaire l'accompagnement dont ils ont besoin.

– Le personnel des services éducatifs complémentaires<sup>12</sup> devra notamment appuyer les enseignants en leur fournissant les informations nécessaires pour faciliter le cheminement scolaire des élèves et en leur assurant leur collaboration. Leur intervention s'adressera aussi bien à l'équipe-école qu'aux élèves et à leurs parents. Les professionnels de l'orientation seront particulièrement interpellés étant donné que les élèves sont dans un processus actif de choix scolaire et professionnel.

*Les professionnels de l'orientation sont particulièrement interpellés puisque les élèves sont dans un processus actif d'orientation scolaire et professionnelle.*

11. Ces rôles sont précisés dans la Loi sur l'instruction publique, de même que dans le chapitre 1 du présent Programme, le *Guide d'organisation des stages en milieu de travail*, les programmes d'insertion professionnelle et de préparation à l'exercice d'un métier semi-spécialisé, les diverses conventions collectives, etc.

12. QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, *Les services éducatifs complémentaires : Essentiels à la réussite*, Québec, ministère de l'Éducation, 2002, 59 p.

- Les directions d'école, premières responsables de la mise en œuvre du projet éducatif et de la coordination des interventions à l'école et avec la communauté, jouent un rôle déterminant dans un contexte d'alternance travail-études. Elles doivent prendre en considération les besoins particuliers de ces élèves et faire appel à la souplesse, à la créativité et à la constance de tous les intervenants dans la recherche de moyens appropriés pour les soutenir dans leurs apprentissages. Elles doivent favoriser la collégialité et la concertation et s'assurer que tous se préoccupent du potentiel de réussite des élèves.  

---

*Les directions d'école doivent favoriser la collégialité et la concertation et s'assurer que le développement des élèves est au cœur des préoccupations des intervenants.*

---
- Les superviseurs en milieu de travail doivent assurer la qualité de l'accueil, de l'encadrement et de l'accompagnement des élèves afin que ces derniers profitent pleinement de leur stage. En concertation avec les superviseurs en milieu scolaire et les stagiaires eux-mêmes, ils doivent assurer les conditions nécessaires pour que ceux-ci développent les compétences mentionnées dans leur plan de formation. Tout au long du processus et à la fin du stage, ils doivent communiquer les informations nécessaires à l'école pour que les enseignants puissent procéder à l'évaluation des compétences des élèves.

## 5.6 Un parcours qui mise sur des pratiques appropriées

---

Conformément aux orientations du Programme de formation de l'école québécoise et de la Politique de l'adaptation scolaire<sup>13</sup>, le parcours de formation axée sur l'emploi fait appel à des pratiques pédagogiques retenues en fonction de leur pertinence et de leur efficacité à répondre aux besoins particuliers des élèves. Ces pratiques, qui visent à maximiser les apprentissages, doivent faire en sorte que chacun soit reconnu et compris dans sa différence, et contribuer à l'établissement d'un climat de respect et de confiance favorable au développement de compétences. Elles doivent en outre privilégier un fonctionnement démocratique de la classe, encourager les élèves à collaborer entre eux et les soutenir dans leur participation aux structures de gestion comme aux activités et aux projets de l'école.

Parmi les pratiques à privilégier, la pédagogie différenciée se situe au premier plan. Il s'agit d'une « démarche qui met en œuvre un ensemble diversifié de moyens d'enseignement et d'apprentissage, afin de permettre à des élèves d'âges, d'origines, d'aptitudes et de savoir-faire hétérogènes d'atteindre par des voies différentes des objectifs communs et, ultérieurement, la réussite éducative<sup>14</sup> ». Cette démarche peut porter sur les éléments de contenu, les processus, les productions et les structures. Elle doit s'appuyer sur une bonne connaissance des acquis et des besoins diversifiés de chacun des élèves. De plus, une compréhension approfondie

des programmes du parcours est essentielle à une pédagogie efficace et adaptée. Cette dernière tire profit d'approches pédagogiques variées, telles que l'enseignement stratégique, explicite, coopératif, magistral, par projet ou par démarche inductive.

---

*Les enseignants sont des experts de l'intervention pédagogique.*

---

En alternance travail-études, des pratiques pédagogiques misant sur l'importance du partenariat, sur la qualité de l'accompagnement individuel des élèves et sur l'enrichissement réciproque de la formation pratique et de la formation générale favorisent le développement et le réinvestissement des compétences. Les intervenants doivent aider les élèves à accroître leur capacité de transférer leurs savoirs d'un milieu à l'autre. De plus, l'accompagnement, tout en étant un appui important pour la réussite de chaque élève, doit concourir au développement de son autonomie.

Des attentes élevées mais réalistes doivent être fixées pour chacun des élèves pour maximiser le développement de leur potentiel, prévenir les dangers d'exclusion, réduire les facteurs de risque, diminuer leur vulnérabilité et augmenter leur estime de soi. Les intervenants doivent leur faciliter l'accès à l'information, les aider à reconnaître leur niveau réel d'apprentissage, leur permettre d'exprimer librement leur point de vue et les amener à saisir l'importance de leur propre rôle dans leur orientation scolaire et professionnelle. Il importe aussi de les aider à acquérir des connaissances, des savoir-faire, des attitudes et des comportements généralement attendus dans la société et en milieu de travail. Enfin, en étant invités à participer activement à leur formation, les élèves seront plus à même de percevoir l'utilité de tous ces éléments au regard de leurs centres d'intérêt et de leurs besoins.

---

13. QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, *Une école adaptée à tous ses élèves, Politique de l'adaptation scolaire*, Québec, ministère de l'Éducation, 1999, 37 p.

14. CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ÉDUCATION, *Rapport annuel 1992-1993 sur l'état et les besoins de l'éducation : Le défi d'une réussite de qualité*, Québec, Publications du Québec, 1993, p. 39.

## 5.7 Un parcours dans lequel l'évaluation est considérée comme un levier pour l'apprentissage

Une vision de l'école centrée sur la réussite des élèves engage les enseignants à considérer l'évaluation comme un levier pour l'apprentissage et non comme une fin en soi. L'évaluation apparaît alors comme un outil pour aider chacun à développer pleinement son potentiel. Rappelons que la Politique d'évaluation des apprentissages<sup>15</sup> et la Politique de l'adaptation scolaire affirment l'importance du respect des différences dans l'évaluation des apprentissages. Le processus d'évaluation doit donc mener à des décisions et à des actions qui permettent à chacun de poursuivre ses apprentissages selon ses capacités et ses centres d'intérêt et de relever des défis stimulants qui sont à sa mesure et qui comportent des exigences pertinentes.

L'aide à l'apprentissage occupe une place centrale, puisqu'elle permet de réguler tant la progression des apprentissages que l'intervention pédagogique. La reconnaissance des compétences vise l'établissement du bilan des apprentissages à la fin de l'année ou de la formation afin de rendre

---

*L'évaluation revêt deux fonctions principales, soit l'aide à l'apprentissage et la reconnaissance des compétences.*

---

compte du niveau de développement des compétences et de sanctionner les études, le tout de façon à permettre aux élèves de se qualifier pour entrer sur le marché du travail ou pour poursuivre leurs études.

Afin d'amener les élèves à développer le plus possible leurs compétences personnelles et professionnelles, un continuum de situations d'apprentissage et d'évaluation doit être planifié, et ce, dans un contexte d'alternance travail-études. Les situations d'apprentissage et d'évaluation doivent être organisées selon une logique de progression en fonction de leur contribution à la construction graduelle des compétences des élèves. À cette fin, il est important de tenir compte des caractéristiques de ces derniers et de leurs acquis antérieurs et donc de s'appuyer sur leur plan d'intervention et sur leur dernier bilan des apprentissages. Parce qu'elles ont été conçues selon cette

perspective de progression, les échelles des niveaux de compétence peuvent guider l'enseignant dans la planification de l'apprentissage et de l'évaluation.

Tout au long de la formation, l'enseignant s'efforce de recueillir des informations pertinentes pour intervenir rapidement et efficacement auprès des élèves. De plus, pour aider ces derniers à acquérir une plus grande autonomie, il les amènera à jouer un rôle actif dans leur évaluation : en apprenant à faire le point sur leur propre cheminement, à reconnaître leurs principales forces et à en retirer une valorisation personnelle, ils se prépareront à assumer les responsabilités liées à leur insertion socioprofessionnelle.

L'enseignant construira son jugement sur le développement des compétences à partir des critères d'évaluation présentés dans le programme. Ces critères constituent aussi de véritables pistes de régulation pour les élèves. Ils doivent donc leur être présentés et expliqués à partir des éléments observables qui peuvent y être associés dans la tâche proposée. En faisant ainsi connaître ses exigences, l'enseignant s'assure que les élèves comprennent ce qui est attendu d'eux. Il est à noter que les critères d'évaluation ne sont ni hiérarchiques ni cumulatifs et qu'ils ont un caractère générique, car leur formulation est suffisamment globale pour se rapporter à l'ensemble des tâches qui font appel à une compétence.

---

15. QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, *Politique d'évaluation des apprentissages*, Québec, ministère de l'Éducation, 2003, 68 p.

Pour chaque situation d'apprentissage et d'évaluation, l'enseignant recourt à des outils d'évaluation pour recueillir des données sur le développement des compétences des élèves. Ces outils peuvent revêtir un caractère général et être utilisés dans plusieurs situations, ce qui évite la surabondance de grilles. Les données ainsi recueillies au fil des situations doivent être consignées et organisées de manière à lui permettre, d'une part, de porter un jugement en cours d'année sur l'état de développement des compétences de chaque élève et de l'inscrire dans son bulletin et, d'autre part, de se prononcer au moment du bilan des apprentissages sur le niveau de développement de compétence atteint par chacun. Comme les outils de consignation peuvent prendre différentes formes, il revient à l'enseignant de choisir ceux qui sont les mieux adaptés à sa classe. De plus, il peut guider les élèves dans l'élaboration et l'utilisation de leur propre outil de consignation, tel un dossier d'apprentissage et d'évaluation.

Au terme de l'année ou de la formation, l'enseignant réalise un bilan des apprentissages en s'appuyant sur les échelles des niveaux de compétence. Comme ce bilan ne constitue pas une simple accumulation de données, l'enseignant doit considérer les données consignées qui sont les plus significatives pour fonder son jugement.

## 5.8 Un parcours qui offre une formation intégrée

Les élèves inscrits au parcours de formation axée sur l'emploi doivent bénéficier, comme ceux des autres parcours, d'une formation qui s'appuie sur les domaines généraux de formation, les compétences transversales et les compétences disciplinaires. Pour la Formation préparatoire au travail, l'enseignant trouvera sous cette rubrique quelques exemples illustrant l'apport des domaines généraux de formation et des compétences transversales dans les situations d'apprentissage et d'évaluation. Pour la Formation menant à l'exercice d'un métier semi-spécialisé, les exemples se trouvent dans le Programme de formation de l'école québécoise du premier cycle du secondaire, sauf en ce qui concerne la formation pratique, pour laquelle des exemples sont présentés avec ceux de la Formation préparatoire au travail.

### Liens avec les domaines généraux de formation

Les domaines généraux de formation sont à la fois une source de motivation pour les élèves et un cadre de référence pour les enseignants qui choisissent les savoirs prioritaires à leur faire acquérir et les valeurs à privilégier. Parce qu'ils facilitent la reconnaissance de liens entre les apprentissages scolaires et les réalités quotidiennes, les domaines généraux peuvent aider les élèves à mieux saisir l'utilité des apprentissages proposés. Ils ont aussi l'avantage de fournir aux différents intervenants un cadre commun qui facilite le partage des valeurs qu'ils souhaitent véhiculer auprès des élèves.

Bien que certaines disciplines présentent des liens particuliers avec l'un ou l'autre des domaines généraux de formation – *Éducation physique et à la santé* avec le domaine *Santé et bien-être*, par exemple, ou encore *Autonomie et participation sociale* avec les domaines *Santé et bien-être*, *Environnement et consommation* ou *Vivre-ensemble et citoyenneté* –, il n'en demeure pas moins que l'intention de chaque domaine général de formation doit servir de référence aux interventions éducatives de tous les enseignants, des responsables de stages et des autres intervenants de l'école. Ces intentions doivent aussi constituer le fil conducteur de nombreuses activités proposées à l'intérieur d'un projet ou d'une tâche. Les situations d'apprentissage et d'évaluation devront être planifiées pour faire en sorte que les domaines

généraux de formation et les tâches liées au développement des compétences disciplinaires s'entrecroisent, donnant ainsi plus de sens et de portée aux apprentissages.

### Santé et bien-être

Tous les élèves, à plus forte raison ceux qui sont appelés à s'insérer à court terme dans le marché du travail, ont besoin de se responsabiliser au regard de l'adoption de saines habitudes de vie. Il leur faut apprendre l'importance d'éviter les comportements à risque, d'adopter un mode de vie actif, de s'alimenter sainement et de consommer de façon responsable. Voilà autant de sujets qui peuvent être abordés, sous un angle ou un autre, dans l'ensemble des matières.

Le cours d'éducation physique et à la santé se prête particulièrement bien à une telle sensibilisation. Lorsque les élèves développent la compétence *Adopter un mode de vie sain et actif*, ils sont amenés à répondre aux questions qui peuvent être soulevées lors de reportages, de recherches, de réflexions ou d'échanges sur ces problématiques ou encore sur leurs expériences dans ce cours. L'occasion leur est aussi donnée de découvrir





l'importance d'adopter de saines habitudes de vie et d'exercer régulièrement et de façon sécuritaire diverses activités physiques.

De son côté, le cours d'expérimentations technologiques et scientifiques offre aux élèves la possibilité de mieux connaître leur corps et son fonctionnement et d'apprendre à en prendre soin. Qu'il s'agisse des fonctions de la nutrition et de la reproduction ou des interrelations de l'humain avec son environnement, le domaine *Santé et bien-être* constitue une source intéressante pour alimenter les situations d'apprentissage et d'évaluation.

### Orientation et entrepreneuriat

Ce domaine prend une importance particulière dans le parcours de formation axée sur l'emploi, puisque la raison d'être du parcours est d'amener les élèves à entreprendre et à mener à terme une formation orientée vers la réalisation de soi et une insertion réussie dans la société et le monde du travail.

Dans le cours de sensibilisation au monde du travail, par exemple, les élèves sont invités dès la première année à exécuter des tâches dont les exigences s'apparentent à celles de divers emplois. De plus, les activités proposées dans le cours de préparation au marché du travail visent à les aider à mieux se connaître, à cerner leurs goûts, leurs centres d'intérêt et leurs aptitudes ainsi qu'à parfaire leur connaissance du monde du travail, des rôles sociaux et des exigences liées à différents métiers. Ils pourront également



s'approprier diverses stratégies d'ordre affectif, cognitif et métacognitif qui les aideront à mener un projet à terme. Pour eux, cela peut signifier qu'ils auront la capacité de s'insérer dans le monde du travail et de s'y maintenir.

Tout au long de leur formation, les élèves doivent prendre conscience de l'importance de mieux maîtriser les nombreuses compétences à développer pour être en mesure de faire face à une très grande diversité de situations. Par exemple, dans leurs cours de langue d'enseignement et de langue seconde, on cherchera à leur faire découvrir la place qu'occupent dans le monde du travail les habiletés de communication, surtout orales mais aussi écrites, notamment pour comprendre des consignes, des modes d'emploi, des procédures ou autres. On s'efforcera en outre de leur faire comprendre que l'utilisation même très sommaire d'une langue seconde est une éventualité à laquelle ils doivent se préparer.

### Environnement et consommation

Le parcours de formation axée sur l'emploi offre de nombreuses occasions d'amener les élèves à s'interroger sur leurs choix de biens et de produits et à adopter un comportement réfléchi et responsable en matière de consommation et d'environnement.

Ainsi, dans le programme d'autonomie et participation sociale, les activités portant sur la consommation de biens, fortement valorisée par les



adolescents, peuvent les inciter à s'interroger, par exemple, sur la pertinence de se procurer certains produits dont le prix dépasse largement leurs moyens. En géographie, histoire et éducation à la citoyenneté, les élèves améliorent leur compréhension de leur territoire d'appartenance et de la place qu'ils occupent dans la société et pourront considérer les aspects sociaux, économiques et éthiques du monde de la consommation. Le programme d'expérimentations technologiques et scientifiques, quant à lui, les amène à prendre conscience des changements qu'ont entraînés les avancées technologiques dans les habitudes de consommation, à situer les problématiques ainsi soulevées dans leur contexte social et historique et à prendre du recul pour adopter un comportement responsable à cet égard. Par ailleurs, les enseignants doivent veiller à ce que les élèves soient vigilants, notamment au regard de la gestion des déchets associés à leurs expérimentations.

En langue d'enseignement, l'analyse d'annonces publicitaires, de textes informatifs et de présentations virtuelles sur différents sujets liés à la consommation ou à l'environnement peut aider les élèves à porter un regard critique sur leurs habitudes de consommation et sur les valeurs qu'elles sous-tendent. En mathématique, des situations d'apprentissage et d'évaluation relatives aux finances personnelles devraient les préparer à faire des choix plus éclairés en matière d'équilibre budgétaire. Ils pourront par ailleurs faire appel à leurs habiletés mathématiques en matière de notation et de représentation (réalisation de plans, reproduction à l'échelle, illustration par des diagrammes, etc.) pour mieux comprendre certaines caractéristiques environnementales.

### Médias

Comme les messages véhiculés par les médias peuvent avoir d'importantes répercussions sur les comportements des adolescents, il importe que l'enseignant les incite à faire preuve de sens critique à leur endroit. Par exemple, en donnant aux élèves l'occasion de porter des jugements sur la façon dont des événements de l'actualité sont présentés et commentés dans les médias, il pourra les amener à s'interroger sur l'influence de ces messages dans leur vie quotidienne, dans la société et dans la représentation qu'ils se font de la réalité. Il devra aussi les encourager à développer le plus possible leurs habiletés à exploiter l'information, à communiquer de façon appropriée, à utiliser de nombreuses ressources technologiques et à juger de ce qui est pertinent.



Les cours de langue seconde se prêtent particulièrement bien à l'analyse et à la production de documents médiatiques divers : affiches, annonces publicitaires, vidéos, pochettes de disques, livrets de paroles de chanson, etc. C'est aussi l'occasion pour les élèves d'acquérir une terminologie technique de base qui pourra les aider dans l'utilisation d'Internet et de jeux multimédias.

Le cours de préparation au marché du travail est également propice à l'exploitation du domaine des médias, les élèves devant utiliser différents outils techniques et technologiques à des fins de recherche, d'expérimentation et de communication. Il leur faut développer leur sens critique à l'égard des sources d'information qu'ils consultent et juger de la pertinence des renseignements scolaires et professionnels qu'ils y trouvent. C'est le cas, notamment, lorsqu'ils doivent juger de la justesse des informations fournies dans une offre d'emploi.

### Vivre-ensemble et citoyenneté

Les élèves inscrits au parcours de formation axée sur l'emploi doivent s'engager dans leur propre plan de formation et d'orientation, faire preuve d'ouverture à l'égard des différents savoirs à acquérir, coopérer, participer activement à la vie démocratique en classe ou en milieu de stage, et ce, en respectant les différences et en refusant toute forme d'exclusion. Ce sont là autant d'apprentissages susceptibles de les préparer à devenir des citoyens autonomes et responsables.



En ce sens, le programme de géographie, histoire et éducation à la citoyenneté et celui d'autonomie et participation sociale ont le plus d'affinités avec le domaine *Vivre-ensemble et citoyenneté*; ils offrent de belles occasions de sensibiliser les élèves à leurs responsabilités de citoyens en les amenant à mieux comprendre certaines réalités sociales. Le fait de situer le rôle d'organismes communautaires présents dans leur milieu peut les aider à en comprendre la raison d'être et faciliter leur engagement éventuel dans une action à caractère social.

De plus, dans une perspective d'insertion sociale et professionnelle à court terme, les programmes de préparation au marché du travail, d'insertion professionnelle et de préparation à l'exercice d'un métier semi-spécialisé permettent d'explorer différents aspects de la citoyenneté. À l'école ou en milieu de stage, les élèves auront à relever quotidiennement des défis au regard de l'engagement personnel, des règles de vie à respecter et de la contribution à l'édification d'une société juste et égalitaire.

### Liens avec les compétences transversales

En considérant les compétences transversales dans le plan de formation des élèves inscrits au parcours de formation axée sur l'emploi, l'école vise à leur fournir des outils qui les aideront à devenir des travailleurs responsables et autonomes, capables de s'autoévaluer et de s'adapter à diverses situations. Ces compétences sont reconnues comme essentielles dans le monde du travail, quel que soit le niveau de responsabilité du travailleur. Les employeurs manifestent un intérêt de plus en plus grand envers les compétences ayant trait, notamment,

à la coopération, à la communication ou à la résolution de problèmes. Le fait de posséder ces compétences améliore les chances pour les élèves de réussir leur intégration socioprofessionnelle.

Les compétences transversales constituent des outils essentiels qui aident les élèves à relever des défis et à poursuivre leurs apprentissages la vie durant. Leur acquisition se fait selon un processus évolutif : amorcées dès le primaire, les compétences se développent tout au long du secondaire et sur le marché du travail. En stage comme en classe, les compétences transversales accroissent la portée des apprentissages parce qu'elles obligent les élèves à recourir à un éventail de ressources plus large. Afin de les aider à mieux les intégrer, il importe de les placer dans des situations où ces compétences sont intentionnellement sollicitées pour résoudre des problèmes, mener un projet à terme ou encore pour porter un regard critique sur leur action, leur démarche et les résultats obtenus.

On trouvera ci-après quelques exemples de liens entre les compétences transversales et les compétences disciplinaires pour divers programmes de la Formation préparatoire au travail. Cependant, il est à noter que toutes les disciplines permettent de développer et de mettre à profit l'ensemble des compétences transversales.

Rappelons que, dans le cas de la Formation menant à l'exercice d'un métier semi-spécialisé, des exemples de liens avec les disciplines scolaires se trouvent dans le Programme de formation de l'école québécoise du premier cycle du secondaire. De plus, quelques exemples de liens entre les compétences transversales et la formation pratique sont donnés ci-après.

### Compétences d'ordre intellectuel

Les occasions de développer et de mettre à profit des compétences d'ordre intellectuel sont nombreuses. Lorsque, par exemple, dans leur cours de langue d'enseignement ou de langue seconde, les élèves sont appelés à s'exprimer sur un achat à faire, ils doivent d'abord former leur opinion et, pour cela, exploiter l'information provenant de différentes sources écrites, orales ou médiatiques. Ils doivent ensuite exercer leur jugement critique pour sélectionner les informations les plus pertinentes et juger de la validité de l'information qu'ils ont recueillie sur Internet, dans des revues ou dans des annonces publicitaires. Enfin, il leur faut établir des liens entre les multiples

renseignements à traiter, dégager des arguments qui pourraient justifier leurs choix et procéder à ces choix. Ils aborderont cette tâche dans le but de résoudre un problème et devront mettre en œuvre leur pensée créatrice afin de trouver ou de créer les supports les plus appropriés (affiche, article de journal, dépliant, etc.) pour présenter le fruit de leur recherche lors d'une activité en classe.

Le programme d'autonomie et participation sociale et celui de sensibilisation au monde du travail se prêtent particulièrement bien à l'apprentissage de la coopération et à l'exercice du jugement critique, puisque la vie au travail est continuellement marquée par la collaboration avec les pairs, le respect de plans de travail préétablis, la recherche de pratiques sécuritaires pour soi et les autres, etc. En éducation physique et à la santé, les élèves doivent aussi exercer leur jugement critique lorsque, par exemple, il leur faut juger de la pertinence des produits qui leur sont proposés pour modifier leur silhouette, perdre du poids ou améliorer leurs performances sportives, etc.

### Compétences d'ordre méthodologique

Quelle que soit la tâche qu'ils aient à réaliser en contexte scolaire ou en milieu de travail, les élèves doivent faire preuve d'efficacité tout en tenant compte des contraintes. Il leur faut donc apprendre à travailler avec rigueur et à planifier leur travail, à en déterminer les séquences probables, à prévoir les ressources disponibles, à rassembler le matériel nécessaire et à gérer leur temps en cours de réalisation. Aussi peut-on dire que toutes les activités scolaires sont susceptibles de favoriser l'acquisition de méthodes de travail efficaces et qu'il importe de s'en préoccuper lorsque vient le temps de soutenir les élèves dans leurs apprentissages.

La capacité d'utiliser les technologies de l'information et de la communication constitue également un atout important pour les jeunes qui seront bientôt sur le marché du travail. Elle peut contribuer à leur assurer une plus grande autonomie au travail comme dans la vie de tous les jours. Toutes les disciplines permettent de développer et de mettre à profit cette compétence. En langue d'enseignement ou en langue seconde, on pourra inviter les élèves à exploiter les technologies de l'information et de la communication pour explorer divers sujets, par exemple en constituant différents portraits d'un travail ou d'un métier. Ils pourront alors consulter des sites Internet, utiliser des textes tirés de cédéroms, communiquer par

courriel avec différentes entreprises et préparer une brève présentation multimédia à l'intention de leurs pairs. Il s'agit là d'autant de situations pouvant leur permettre de développer concurremment leurs compétences à lire ou à produire des textes variés, à exploiter l'information et à exploiter les technologies de l'information et de la communication.

Dans le cours d'expérimentations technologiques et scientifiques, les élèves développent la rigueur souvent associée aux manipulations d'ordre scientifique et technologique. Ils apprennent à respecter les normes et les conventions que nécessitent certaines démarches, ce qui les aide à développer l'ensemble des compétences liées à l'emploi. De plus, considérant que les technologies de l'information et de la communication ont contribué de façon significative aux récentes avancées dans le monde de la science, le fait d'inciter les élèves à recourir à certaines d'entre elles ne peut que mieux les préparer à s'insérer dans le monde du travail.

Par ailleurs, le fait de savoir exploiter les technologies de l'information et de la communication favorise l'accès à une abondance d'information. Il faut toutefois apprendre à la trier, à l'évaluer et à l'intégrer pour en extraire un savoir utile. Cette compétence transversale s'avère donc un atout important dans le cours de préparation au marché du travail, puisqu'elle supporte l'appropriation de divers savoirs, notamment à l'aide de simulations informatisées. Enfin, elle permet aux élèves de partager de l'information, de recourir à des experts en ligne, d'échanger des données, de communiquer les résultats de leur démarche et de les confronter avec ceux de leurs pairs.

### Compétences d'ordre personnel et social

Les élèves inscrits au parcours de formation axée sur l'emploi doivent être encouragés à s'interroger sur eux-mêmes et sur leurs capacités et aptitudes, à reconnaître leurs ressources personnelles et à se mobiliser pour en acquérir de nouvelles afin de répondre le mieux possible à leurs besoins personnels et professionnels. Ils doivent aussi être amenés à développer leur compétence sociale, à reconnaître les ressources qu'offre la société dans laquelle ils évoluent et à prendre conscience de leur contribution personnelle à cette même société. Enfin, il importe de les placer dans des situations où il doivent collaborer avec leurs pairs pour accomplir les tâches qu'on attend d'eux, qu'il s'agisse de tâches proprement scolaires ou de tâches liées à des fonctions de

travail. On gagnera donc à bien exploiter les occasions d'actualiser leur potentiel et de coopérer, qui peuvent être nombreuses dans ce parcours.

Dans toutes les disciplines, il est possible de concevoir des situations d'apprentissage et d'évaluation qui font appel à la coopération. Dans le cours de géographie, histoire et éducation à la citoyenneté, par exemple, les élèves peuvent être invités à préparer des suggestions de films pour un groupe de jeunes nouvellement arrivés au Québec. Ils auront alors à discuter avec leurs pairs pour déterminer quels films seraient le plus appropriés pour bien faire connaître la société québécoise, les caractéristiques du territoire, les personnages importants d'ici, les valeurs véhiculées, puis s'entendre collectivement sur les suggestions à faire. Ils doivent également planifier le travail et se donner des règles pour assurer la contribution harmonieuse de chacun. Le cours d'éducation physique et à la santé contribue de façon particulière au développement de compétences d'ordre personnel et social. Les élèves sont appelés à reconnaître leur potentiel et à coopérer lorsqu'ils doivent établir avec leurs partenaires des règles de fonctionnement, jouer un rôle dans une activité d'équipe, participer à l'évaluation d'une stratégie ou discuter de la qualité des exécutions et des résultats. Il en va de même lors de la mise sur pied de projets comme une compétition sportive, chacun devant prendre conscience de ses caractéristiques personnelles, exploiter ses ressources au sein du travail collectif et prendre sa place parmi les autres.

Les compétences d'ordre personnel et social sont essentielles à une insertion socioprofessionnelle réussie et les cours de sensibilisation au monde du travail, d'insertion professionnelle et de préparation à l'exercice d'un métier semi-spécialisé offrent des occasions privilégiées de les développer et de les mettre à profit. En participant à diverses activités de travail en classe-atelier ou en milieu de stage, les élèves pourront reconnaître certaines de leurs caractéristiques personnelles et développer les habiletés de coopération tant appréciées en milieu de travail.

## Compétence de l'ordre de la communication

Que ce soit pour s'affirmer adéquatement, pour exprimer et confronter ses opinions de façon constructive, pour interagir dans sa famille, entre amis, en classe, au travail ou dans la communauté ou encore pour réussir son insertion socioprofessionnelle, la compétence à communiquer de façon appropriée est déterminante. Étroitement liée à la structuration de la pensée, cette compétence est sollicitée pour permettre le partage de pensées, de sentiments, d'émotions et de valeurs, et elle constitue une voie privilégiée pour affirmer son identité. Les élèves inscrits au parcours de formation axée sur l'emploi doivent être constamment encouragés à développer cette compétence. Comme chaque programme d'études vise à permettre aux élèves de se familiariser avec le langage propre à la discipline, il importe que les enseignants les incitent à utiliser un vocabulaire précis pour désigner des objets, des stratégies ou des techniques propres à chaque domaine. Cette façon de faire contribuera aussi à les sensibiliser à la diversité sociale, ethnique et culturelle.

Dans les cours de langue d'enseignement et de langue seconde, les élèves sont amenés à produire et à transmettre des messages, à réguler leur communication, à enrichir leur répertoire de ressources langagières et à respecter les règles et les codes d'usage. Les cours de langue les outillent pour qu'ils puissent s'exprimer avec aisance et, en conséquence, qu'ils prennent plus facilement leur place dans la société comme personnes, comme citoyens et comme travailleurs.

Dans les cours de sensibilisation au monde du travail, d'insertion professionnelle et de préparation à l'exercice d'un métier semi-spécialisé, les élèves doivent être amenés à reconnaître l'importance de développer leur habileté à communiquer, une habileté particulièrement utile au moment de répondre à un client, de rendre des comptes à son employeur, de transmettre une information à un collègue, etc. Bien se faire comprendre et bien comprendre les autres constituent la base de relations interpersonnelles harmonieuses, autant dans la vie personnelle que professionnelle.

## Liens entre les disciplines

Le parcours de formation axée sur l'emploi s'inscrit dans une perspective systémique, c'est-à-dire que toutes les composantes du programme sont dans une relation de dépendance réciproque et visent la formation globale des élèves. De ce fait, il est essentiel d'établir des liens entre les matières afin d'enrichir et de contextualiser les situations d'apprentissage et d'évaluation dans lesquelles ils sont appelés à développer leurs compétences. Chaque matière peut s'enrichir de l'apport complémentaire des autres matières, comme elle peut contribuer à les enrichir à son tour.

---

*Le décloisonnement des matières permet aux enseignants de contextualiser les situations d'apprentissage et d'évaluation en tenant compte des besoins de chaque élève.*

---

L'école est appelée à dépasser les frontières entre les matières pour souscrire à des visées communes et suivre l'évolution des élèves tout au long de leur parcours en mettant l'accent sur leur insertion socioprofessionnelle à court terme. Les deux formations doivent leur permettre de s'ouvrir à la réalité

complexe du monde, à ce qui relie les divers savoirs, à leur complémentarité et à leur interdépendance. En conséquence, les enseignants du parcours de formation axée sur l'emploi ont avantage à soutenir le développement intégré des compétences en organisant, à l'occasion, des activités interdisciplinaires dans la classe et à l'école. Des liens entre les disciplines

sont présentés à titre d'exemples à l'intérieur de chacun des programmes pour que le décloisonnement des matières soit perçu comme une trame naturelle sur laquelle les enseignants peuvent s'appuyer pour planifier des activités d'apprentissage et d'évaluation intégrées et significatives.

## Bibliographie

BABY, Antoine. *Pédagogie des poqués*, Presses de l'Université du Québec, 2005, 267 p.

BÉGIN, Luc, Michel BLEAU et Louise LANDRY. *L'école orientante, la formation de l'identité à l'école*, Montréal, Logiques, 2000, 111 p.

BUJOLD, Charles et Marcelle GINGRAS. *Choix professionnel et développement de carrière : Théories et recherches*, 2<sup>e</sup> édition, Gaëtan Morin, 2000, 436 p.

BELZIL, Hélène. *Condition de réussite de l'insertion socioprofessionnelle des jeunes adultes*, Sainte-Foy, Université Laval, Faculté des sciences de l'éducation, Département des fondements et pratiques en éducation, 2000, 50 p.

COHEN-SCALI, Valérie. *Alternance et identité professionnelle*. Éducation et formation : Formation permanente, éducation des adultes, Paris, Presses universitaires de France, 2000, 219 p.

COMITÉ-CONSEIL SUR LES PROGRAMMES D'ÉTUDES. *Avis à la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport sur l'approbation du Programme de formation de l'école québécoise, enseignement secondaire, deuxième cycle – chapitre 5 et programmes d'études du parcours de formation axée sur l'emploi*, Québec, 2007, 35 p.

COMMISSION DES PROGRAMMES D'ÉTUDES. *Pour des élèves différents, des programmes motivants*, avis au ministre de l'Éducation sur les programmes différenciés et les programmes à option au cycle de diversification du secondaire, Québec, ministère de l'Éducation, 2002, 39 p.

COMMISSION DES PROGRAMMES D'ÉTUDES. *Vers un élève citoyen*, avis au ministre de l'Éducation sur les domaines généraux de formation de l'école québécoise – éducation préscolaire, enseignement primaire et enseignement secondaire, Québec, ministère de l'Éducation, 2005, 58 p.

CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ÉDUCATION, COMMISSION DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE. *Modes de regroupements dans les études secondaires : Quelques repères comparatifs*, document de travail, première version, Québec, 2005, 42 p.

CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ÉDUCATION. *Différencier le curriculum au secondaire : Vers des parcours scolaires stimulants pour tous les jeunes*, Québec, Publications du Québec, 1999, 192 p.

CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ÉDUCATION. *L'encadrement des élèves au secondaire : Au-delà des mythes, un bilan positif*, avis au ministre de l'Éducation, Québec, Publications du Québec, 2004, 83 p.

CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ÉDUCATION. *Rapport annuel 1996-1997 sur l'état et les besoins de l'éducation. L'insertion sociale et professionnelle, une responsabilité à partager*, Québec, Publications du Québec, 1997, 89 p.

CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ÉDUCATION. *Rapport annuel sur l'état et les besoins de l'éducation 1997-1998. Éduquer à la citoyenneté*, Québec, Publications du Québec, 1998, 110 p.

CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ÉDUCATION. *Rapport annuel sur l'état et les besoins de l'éducation 2001-2002. La gouverne de l'éducation, priorités pour les prochaines années*, Québec, Publications du Québec, 2002, 123 p.

CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ÉDUCATION. *Rapport annuel sur l'état et les besoins de l'éducation 2003-2004. L'éducation à la vie professionnelle : Valoriser toutes les avenues*, Québec, Publications du Québec, 2004, 151 p.

CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ÉDUCATION. *Rapport annuel sur l'état et les besoins de l'éducation 2004-2005. Le dialogue entre la recherche et la pratique en éducation : Une clé pour la réussite*, Publications du Québec, 2006, 109 p.

CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ÉDUCATION. *Synthèse de la vie : Pour une meilleure réussite scolaire des garçons et des filles*, Québec, Publications du Québec, 2002, 18 p.

CYRULNIK, Boris. *Un merveilleux malheur*, Odile Jacob, Paris, 2002, 224 p.

FALARDEAU, Isabelle et Roland ROY. *S'orienter malgré l'indécision*, Sainte-Foy, Septembre, 2003, 133 p.

FILTEAU, Odette, Chantal LECLERC et Bruno BOURASSA, avec la collaboration d'Yvon Pépin. *Innovation et dernier recours : Rapport de recherche sur la reconnaissance des savoirs d'expérience des intervenantes et des intervenants des services d'employabilité du Québec*, Cahiers du CERDEC, Université Laval, Faculté des sciences de l'éducation, Département des fondements et des pratiques éducatives, juin 1999, 56 p.

FINOT, Alain. *Développer l'employabilité*, INSEP Consulting Editions, Paris, 2000, 102 p.

FOURNIER, Geneviève. « *L'insertion socioprofessionnelle : Vers une compréhension dynamique de ce qu'en pensent les jeunes* », *Carriérologie*, vol. 8, n° 3, 2002, p. 365-387.

FOURNIER, Geneviève et Marcel MONETTE. *L'insertion socioprofessionnelle : Un jeu de stratégie ou un jeu de hasard?*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 2000, 202 p. (Collection Trajectoires professionnelles et marché du travail contemporain).

FOURNIER, G., M.-D. BOIVIN et D. VIEL. *L'individu au cœur des pratiques éducatives d'aide à l'insertion socioprofessionnelle*, Cahiers de la recherche en éducation, vol. 5, n° 1, 1999, p. 19-44.

LANDRY, Carol. *La formation en alternance : État des pratiques et des recherches*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2002, 350 p. (Collection Éducation Recherche).

LANDRY, Carol, Yvon BOUCHARD et Christine PELLETIER. « Le stage dans l'alternance travail-études au collégial : Pour quel rapport au savoir? », dans Carol LANDRY, *La formation en alternance. État des pratiques et des recherches*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 2002, p. 195-216 (Collection Éducation Recherche).

PELLETIER, Denis. *L'approche orientante : La clé de la réussite scolaire et professionnelle, tome 1 : L'aventure*, Sainte-Foy, Septembre, 2004, 302 p.

PLOMB, Fabrice. *Faire entrer le travail dans sa vie : Vers de nouvelles modalités d'intégration professionnelle des jeunes*, Paris, L'Harmattan, 2005, 358 p.

QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. *Le plan d'intervention... au service de la réussite de l'élève : Cadre de référence pour l'établissement des plans d'intervention*, Québec, ministère de l'Éducation 2004, 44 p.

QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. *Et si la participation faisait la différence : Les activités parascolaires des élèves du secondaire et la réussite éducative*, rapport d'enquête, Québec, ministère de l'Éducation, 2005, 38 p.

QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT, DIRECTION DE LA FORMATION CONTINUE ET DU SOUTIEN. *L'alternance travail-études en formation professionnelle et technique : Module d'introduction, cadre de référence*, guide organisationnel et guide pédagogique, Québec, ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, 2006.

QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT. « Comprendre la métacognition », *Virage*, vol. 7, n° 5, juin 2005, Québec, 15 p.

QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. *Les difficultés d'apprentissage : Cadre de référence pour guider l'intervention*, Québec, ministère de l'Éducation, 2003, 48 p.

QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. *Les services éducatifs complémentaires : Essentiels à la réussite*, Québec, ministère de l'Éducation, 2002, 59 p.

QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. *À chacun son rêve pour favoriser la réussite : L'approche orientante*, Québec, ministère de l'Éducation, 2002, 54 p.

QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. *Une école adaptée à tous ses élèves, Politique de l'adaptation scolaire*, Québec, ministère de l'Éducation, 1999, 37 p.

QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. *Politique d'évaluation des apprentissages*, Québec, ministère de l'Éducation, 2003, 68 p.

QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DIRECTION DE L'ADAPTATION SCOLAIRE ET DES SERVICES COMPLÉMENTAIRES. *Rapport sur l'évaluation du cheminement particulier de formation visant l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de 16 à 18 ans (ISPJ)*, Québec, ministère de l'Éducation, 2003, 45 p.



ROTHWELL, W. J. et H. C. KAZANAS, *Improving On-the-Job Training: How to Establish and Operate a Comprehensive OJT Program*, 2<sup>e</sup> édition, San Francisco, Pfeiffer, 2004, 208 p.

SAFONT-MOTTAY, C. *Orientation de soi à l'adolescence : Ses relations avec l'estime de soi et la compétence sociale*, Pratiques psychologiques, 1997, n° 1, p. 13-23.

<http://www.lespritudutemps.com/page/index.php?lang=0&prod=112>

ST-LAURENT, Lise. *Enseigner aux élèves à risque et en difficulté au primaire, Boucherville*, Québec, Gaëtan Morin, 2002, 363 p.

TARDIF, M. et B. BOURASSA. « L'insertion professionnelle des jeunes sans formation spécialisée », *Année de la recherche en sciences de l'éducation*, 1995, Paris, Presses Universitaires de France, p. 159-178.

TROTTIER, C. « La sociologie de l'éducation et l'insertion professionnelle des jeunes », *Éducation et société*, vol. 7, n° 1, 2001, p. 5-22.

[http://www.cairn.info/article.php?ID\\_REVUE=ES&ID\\_NUMPUBLIE=ES\\_007&ID\\_ARTICLE=ES\\_007\\_0005](http://www.cairn.info/article.php?ID_REVUE=ES&ID_NUMPUBLIE=ES_007&ID_ARTICLE=ES_007_0005)

VEILLETTE, Suzanne. *L'alternance travail-études au collégial : Les effets sur la réussite scolaire et l'insertion professionnelle*, thèse en administration et politique scolaires déposée à l'Université Laval, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 2004, 365 p.

VERGNE, Francis. *De l'école à l'emploi : Attentes et représentations*, Paris, Nouveaux regards/Syllepse, 2001, 174 p.

VULTUR, M., C. TROTTIER et M. GAUTHIER. *Les jeunes Québécois sans diplôme : Perspectives comparées sur l'insertion professionnelle et le rapport au travail*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 2002, p. 71-93.

## Webographie

CARTIER, Sylvie. « Enseigner les stratégies d'apprentissage aux élèves du collégial pour que leur français se porte mieux », *Correspondance*, vol. 5, n° 3, février 2000.

<http://www.ccdmd.qc.ca/correspo/Corr5-3/Cartier.html>

CONFERENCE BOARD DU CANADA. *Développer les compétences essentielles en milieu de travail*.

[http://srv108.services.gc.ca/french/general/home\\_f.shtml](http://srv108.services.gc.ca/french/general/home_f.shtml)

QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT. *Alternance travail-études, c'est plus que des études – Formation professionnelle et technique*.

[www.inforoutefpt.org/ate](http://www.inforoutefpt.org/ate)

QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT, DIRECTION DE L'ADAPTATION SCOLAIRE. *Guide d'organisation des stages en milieu de travail*, version électronique provisoire, site réservé au réseau scolaire et universitaire, 2007, 35 p.

QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT, DIRECTION DE L'ADAPTATION SCOLAIRE. *Répertoire des métiers semi-spécialisés*, 2007.

[www.mels.gouv.qc.ca/sections/metiers/](http://www.mels.gouv.qc.ca/sections/metiers/)

QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT, DIRECTION DE LA FORMATION CONTINUE ET DU SOUTIEN. *L'alternance travail-études en formation professionnelle et technique : Module d'introduction*, cadre de référence, guide organisationnel et guide pédagogique, Québec, ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, 2006.

<http://www.inforoutefpt.org/ate/scolaires/publications/>

RESSOURCES HUMAINES ET DÉVELOPPEMENT SOCIAL CANADA (RHDSO). *Compétences essentielles*.

[http://srv108.services.gc.ca/french/general/home\\_f.shtml](http://srv108.services.gc.ca/french/general/home_f.shtml)